

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 17 juin 2025

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance du 3, 4, 5 et 6 juin 2025

2025 DFA 17 Approbation des comptes administratifs 2024 des états spéciaux d'arrondissement.

M. Paul SIMONDON, rapporteur

Le Conseil de Paris,

Vu le titre I du livre V du code général des collectivités territoriales traitant des dispositions particulières applicables à Paris, Marseille et Lyon et notamment l'article L 2511-45 ;

Vu les délibérations des 17 conseils d'arrondissement ;

Vu la délibération 2023 DFA 60 adoptant le budget primitif 2024 des états spéciaux d'arrondissement ;

Vu la délibération 2024 DFA 25 modifiant le montant des dotations destinées aux états spéciaux d'arrondissement et la délibération 2024 DFA 28 adoptant le budget supplémentaire des états spéciaux d'arrondissement ;

Vu la délibération 2025 DFA 16 relative aux comptes de gestion 2024 des états spéciaux d'arrondissement ;

Vu le projet de délibération, en date du 20 mai 2025, par lequel Madame la Maire de Paris propose d'approuver le compte administratif des états spéciaux d'arrondissement pour 2024 ;

Vu l'avis du Conseil de Paris Centre, en date du 25 mars 2025 ;

Vu l'avis du Conseil du 6e arrondissement, en date du 20 mai 2025;

Vu l'avis du Conseil du 7e arrondissement, en date du 21 mai 2025;

Vu l'avis du Conseil du 8e arrondissement, en date du 20 mai 2025;

Vu l'avis du Conseil du 9e arrondissement, en date du 19 mai 2025;

Vu l'avis du Conseil du 10e arrondissement, en date du 20 mai 2025;

Vu l'avis du Conseil du 11e arrondissement, en date du 26 mai 2025;

Vu l'avis du Conseil du 12e arrondissement, en date du 20 mai 2025;

Vu l'avis du Conseil du 13e arrondissement, en date du 31 mars 2025;
Vu l'avis du Conseil du 14e arrondissement, en date du 20 mai 2025;
Vu l'avis du Conseil du 15e arrondissement, en date du 26 mai 2025;
Vu l'avis du Conseil du 16e arrondissement, en date du 19 mai 2025;
Vu l'avis du Conseil du 17e arrondissement, en date du 20 mai 2025;
Vu l'avis du Conseil du 18e arrondissement, en date du 26 mai 2025;
Vu l'avis du Conseil du 19e arrondissement, en date du 20 mai 2025;
Vu l'avis du Conseil du 20e arrondissement, en date du 26 mai 2025;

Sur le rapport présenté par Monsieur Paul SIMONDON au nom de la 1^{ère} commission,

Délibère

Le compte administratif des états spéciaux d'arrondissement pour l'exercice 2024 est arrêté conformément aux états annexés à la présente délibération.

Le Premier Adjoint,



Patrick BLOCHE